

Pêcheries, ainsi que le ministre des Douanes étaient à New-York, lundi dernier. Je tiendrais à savoir si le but de ce voyage était de ramener notre ami, le colonel J. Wesley Allison à Ottawa, où sa présence devant le comité des comptes publics est vivement désirée. Sinon, l'ont-ils rencontré, durant leur séjour à New-York?

L'hon. sir GEORGE FOSTER: Non, ils sont revenus à titre d'immigrants.

L'hon. M. REID: Pour mon propre compte, je suis allé à New-York pour affaires personnelles, et je n'ai ni vu le colonel Allison, ni eu de ses nouvelles, ni ai-je cherché à le voir.

L'hon. M. PUGSLEY: Maintenant c'est au tour du ministre de la Marine et des Pêcheries à s'expliquer.

L'hon. M. HAZEN: Dans la mesure où la question se rattache au colonel Allison, ma réponse cadre parfaitement avec celle du ministre des Douanes. J'ai quitté Ottawa dans l'après-midi de vendredi et suis allé à Washington en mission officielle dont je ne dois pas divulguer la nature pour le moment. Je ne sais pas que le colonel Allison soit à New-York, et ma mission ne se rattachait nullement à ces gentleman.

#### LA RECONSTRUCTION DU PALAIS DU PARLEMENT.

L'hon. M. ROGERS (ministre des Travaux publics): Je désirerais ramener sur le tapis cette question de souveraine importance, la reconstruction du palais législatif. Après l'incendie, le ministère des Travaux publics se mit à l'œuvre sans retard pour faire les nettoyages des décombres, œuvre dont cette Chambre comprend la nécessité puisqu'il s'agissait de recouvrir les restes mortels des malheureuses victimes de la conflagration. Cette œuvre est terminée, et je regrette infiniment de dire que nous n'avons pas réussi à découvrir les restes de notre défunt collègue, M. Law.

J'assumai la responsabilité du choix de M. Pearson, de Toronto, et de M. Marchand de Montréal, deux éminents architectes, et je leur demandai de venir à Ottawa, afin de dresser, au préalable, leur rapport sur les conditions des murs respectés par l'incendie, rapport qui a déjà été soumis à cette Chambre. Ce rapport terminé, je leur demandai de dresser les avant-projets dans le sens jugé le plus convenable pour la reconstruction de l'édifice.

Les plans préparés ont été inspectés hier après-midi par la plus grande partie des honorables membres de la Chambre, et, d'après ce que j'ai pu comprendre, il semble qu'ils ont recueilli l'approbation générale.

Nous avons maintenant devant nous la tâche de diviser l'espace de telle manière que nous puissions donner satisfaction aux honorables députés et aux différents fonctionnaires qui sont chargés des travaux de la Chambre, puis, immédiatement après, nous avons une nouvelle tâche à considérer, celle du genre d'entreprise que l'on adoptera pour procéder aux travaux de reconstruction. Il y a aussi beaucoup de questions importantes qui s'y rattachent et qui exigent une étude rapide et soignée. Comme notre Chambre des communes est un terrain commun en tout temps pour les deux partis, j'avoue que, comme ministre des Travaux publics, j'hésite à prendre sur moi la lourde tâche de plaire à tout le monde, à propos des nombreux détails qui relèvent de l'exécution des travaux et je reconnais très franchement que j'éprouve le besoin d'une coopération amicale et sympathique des deux partis de la Chambre. Dans l'espoir de l'obtenir, je demanderai au très honorable premier ministre et au très honorable chef de l'opposition de désigner trois membres pour chaque côté de la Chambre, qui travailleront avec moi pour prendre tous les arrangements nécessaires en vue de la reconstruction immédiate de la Chambre des communes.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: J'ai le grand plaisir de dire que le travail qui a été fait jusqu'à maintenant par le ministre des Travaux publics a été tout à fait satisfaisant. Nous reconnaissons tous qu'il a procuré aux députés des installations temporaires d'une façon qui prouve que les travaux ont été exécutés du mieux qu'il a pu. Quant à la reconstruction du palais législatif, je suis heureux de dire que je puis aussi exprimer mon approbation. Le choix qu'a fait le ministre des Travaux publics des deux architectes, M. Pearson et M. Marchand, a été éminemment judicieux, car ces deux messieurs sont très estimés dans leur profession. J'ai examiné, hier avec beaucoup d'honorables députés, les plans qui ont été préparés par ces deux architectes et j'ai exprimé immédiatement à mon honorable ami le ministre des Travaux publics ma satisfaction de ce qu'il n'y avait pas eu de changement dans l'apparence extérieure de l'édifice, et de l'aveu unanime,